

Concrétisation d'un projet municipal

Un nouveau belvédère pour admirer le lac d'Argent

PAGE 10



Sommaire

Mot de la mairesse	2
Mot du directeur général ...	3
Affaires municipales	3
Rapport de la mairesse	4-5
Urbanisme	7
Transport actif et vitalité économique	9
Environnement	12
Sécurité publique	14
Arts et culture	15
Loisirs	20
Vie communautaire	23
Santé et Bien-être	26

Prochaine parution

18 septembre 2025

(date de tombée des
articles : 25 août 2025)

Faites parvenir vos articles,
commentaires et autres
textes à

communication@eastman.quebec



Imprimé par

Le Réflet
VOTRE MÉDIA D'ICI
du Lac.com

MOT DE LA MAIRESSE

Chères Eastmanoises, chers Eastmanois,

En ce début d'été, nous continuons à prendre soin de nos citoyens actifs. Pour rendre plus sécuritaire la circulation piétonne et cycliste dans le village, en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, des bollards ont été installés le long de la rue Principale, comme vous l'avez très certainement remarqué. Vous pouvez en apprendre plus sur ce projet pilote à la page 9 de ce bulletin. Nous espérons que cet aménagement motivera plusieurs d'entre vous à marcher pour aller d'un commerce à l'autre, mais aussi qu'il facilitera la vie de nos marcheurs qui font le tour du lac d'Argent, si populaire.

Si vous circulez sur la Montgarnarde, vous croiserez probablement des membres de la nouvelle équipe des patrouilleurs et patrouilleuses bénévoles mandatés par la MRC pour vous aider en cas de problème (mécanique ou autres) et vous renseigner sur les activités régionales. Prenez le temps de les saluer et n'hésitez pas à faire appel à leur expertise, ils sont là pour vous rendre service!

En avril, la Municipalité a tenu sa traditionnelle Soirée des bénévoles, toujours très animée. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement toutes ces personnes de notre village (et des alentours!) qui viennent donner de leur temps et de leur énergie, mais aussi partager leur expertise pour le bonheur de tous. Que ce soit pour l'environnement, les loisirs, la culture, l'aide communautaire, ou autres, chacun d'entre eux contribue à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre et comme tous nos citoyens, je leur en suis extrêmement reconnaissante. Lors de cette soirée, la bénévole de l'année, M^{me} Monique Benoît, a été honorée. Cette personne au grand cœur anime depuis de nombreuses années la coopérative de la Villa d'Argent et fait en sorte que tous ses résidents puissent y vivre confortablement. Ce n'est pas toujours facile, quand on prend de l'âge, de laisser sa maison pour venir vivre dans

**Nathalie
Lemaire**

Mairesse de la Municipalité d'Eastman



un appartement, mais grâce à M^{me} Benoît, clairement, la transition se fait plus facilement.

Tout au long de l'été, vous serez certainement nombreux à profiter de la proximité de nos lacs, que ce soit pour y naviguer, vous baigner ou simplement les admirer (à partir du nouveau belvédère du Lac-d'Argent, entre autres!). Afin qu'ils puissent rester toujours en santé, les quatre associations de lacs de notre territoire veillent au grain, soutenues par notre Municipalité. Mais chacun d'entre nous doit aussi faire sa part: respecter les bouées qui délimitent les secteurs à éviter, nettoyer les embarcations qui viennent d'un autre lac ou cours d'eau, ne pas nourrir les oiseaux aquatiques, donner un coup de main lors des corvées ou tout simplement, devenir membre de ces associations. Ce sont des gestes individuels importants qui font la différence collectivement.

Cet été nous fêtons, entre autres, la 15^e édition d'*Un livre, un village* et le 25^e anniversaire du parc du Temps-Qui-Passe. De plus, comme chaque année, nous accueillerons le traditionnel concert d'Orford sur la route, en plus de la Fête nationale du Québec, du Festi-Village et des animations de notre Marché public. Je vous invite à lire attentivement notre bulletin pour trouver toutes les informations sur ces nombreuses activités. Vous pourrez aussi les retrouver sur notre site web ou notre page Facebook, et vous abonner à notre infolettre pour un rappel mensuel, si ce n'est déjà fait!

J'espère de tout cœur pouvoir vous croiser lors de ces belles activités et vous souhaite de passer un bel été.

Votre mairesse dévouée,
Nathalie Lemaire



Adieu, monsieur Laramée

Le 27 mai dernier, notre ancien maire, M. Yvon Laramée, nous quittait, laissant un grand vide au sein de notre communauté.

M. Laramée avait Eastman tatouée sur le cœur, lui qui y est né et y a presque toujours vécu et travaillé. Très engagé dans notre municipalité, il a siégé pendant 30 ans au conseil municipal, dont 8 années en tant que maire et représentant de notre municipalité à la MRC de Memphrémagog. Il a aussi été le propriétaire de la station-service Crevier, l'actuel Ultramar, pendant de nombreuses années. Son dépanneur était le lieu de rendez-vous de plusieurs citoyens qui venaient y prendre un café et échanger des nouvelles du village.

M. Laramée a été très impliqué dans de nombreux dossiers touchant de près la vie quotidienne de nos citoyens. Par son travail et ses idées, il a participé activement à l'essor de notre municipalité au fil des ans, entre autres en prenant part à la création et la bonification de notre parc

des Sports, qu'il chérissait et surveillait jalousement depuis son dépanneur. Il fut également l'un des artisans de la fusion avec la Municipalité de Stukely en 2001, de l'acquisition de l'église par la municipalité, et plus récemment, de la réfection du chemin du Lac-d'Argent.

Il connaissait notre village et ses habitants comme personne et a toujours travaillé sans relâche dans le but d'améliorer le bien-être de nos citoyens. Généreux et à l'écoute des gens, il était tout aussi dévoué pour sa famille. Grand chasseur, pêcheur, golfeur, c'était un homme qui aimait être bien entouré et prenait soin de ses proches avec beaucoup d'amour.

Tous les employés municipaux et les membres du conseil se joignent à moi pour transmettre nos plus sincères sympathies à sa famille et à ses proches.

Nathalie Lemaire, au nom de
l'ensemble du conseil municipal



AFFAIRES MUNICIPALES MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chères Eastmanaises, chers Eastmanois,

L'année 2025 s'annonce comme une année charnière pour la Municipalité d'Eastman. Plusieurs projets d'envergure verront le jour dans les prochains mois, et nous sommes impatients de vous les faire découvrir.

Parmi les projets majeurs, nous avons aussi le plaisir d'annoncer l'achèvement d'un tout nouveau belvédère (voir texte page 10). Ce nouvel espace public, à la fois convivial et accessible, viendra couronner la récente réfection de cette artère importante. Il offrira une vue exceptionnelle sur le massif du mont Orford et sur le lac d'Argent. Nous croyons que ce belvédère est un beau legs pour le futur : un lieu idéal pour profiter de la beauté naturelle qui nous entoure.

De même, parmi les projets qui retiennent notre attention, notons que le parc Normand se fera une beauté. Au programme : deux nouveaux courts de tennis sur surface dure (lignés également pour le pickleball), l'installation de modules de jeux pour enfants (les modules qui étaient, à l'origine, au parc des Sports, auront une deuxième vie!), des terrains de pétanque et un demi-court de basketball. Ce sera un projet majeur pour le « Grand Nord » de notre Municipalité.

Quelques mots, également, pour mentionner qu'un contrat pour la construction d'un nouveau garage municipal a été octroyé par résolution de la Municipalité. Plus de détails, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), suivront.

Enfin, je tiens à rappeler à toute la population que des élections municipales auront lieu le 2 novembre prochain. En vertu de la loi, le conseil municipal actuel sera dissous à compter du 2 octobre. J'invite toute personne intéressée à contribuer à la vie démocratique d'Eastman à poser sa candidature à un poste de conseiller/maire (informations au www.encr.pw/elections2025) ou à offrir ses services pour travailler lors de l'élection. Pour ces derniers rôles, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : administration@eastman.quebec.

Sur ce, je vous souhaite, à tous, un bel été!

Marc-Antoine Bazinet
Directeur général et président
d'élection



Marc-Antoine Bazinet
Directeur général et greffier-trésorier
dg@eastman.quebec

ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Le conseil municipal tient ses séances ordinaires à
**l'hôtel de ville,
situé au 160, chemin
George-Bonnallie à
Eastman.**

Une période de questions est prévue à la fin de l'assemblée. Le projet d'ordre du jour est déposé le vendredi précédant l'assemblée sur le site web de la Municipalité.

**Pour votre information,
les prochaines séances
ordinaires auront lieu à
19 h 30 les lundis 7 juillet et
4 août 2025, ainsi que le
mardi 2 septembre 2025.
À moins d'une consultation
publique précédant la
séance, les portes seront
ouvertes dès 19 h 15.**

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024



Déposé au conseil municipal à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous présente le rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité. Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité a présenté, à la séance régulière du 5 mai 2025, le rapport financier 2024. L'état des activités financières pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	7 630 257 \$
Charges avant amortissement	<u>(7 812 889) \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation fiscale	(182 632) \$
Remboursement de la dette à long terme	(241 018) \$
Affectations et conciliation à des fins fiscales	<u>825 375 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	401 725 \$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2023	2 186 829 \$
Affectations de l'année	(564 409) \$
Excédent des activités de fonctionnement	<u>401 725 \$</u>
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2024	2 024 145 \$

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et représentent l'état véritable et exact de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que les recettes et les dépenses pour l'exercice clos à cette date.

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. Ainsi, pour l'année 2024, la rémunération de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

Municipalité	Rémunération	Allocation de dépenses
Mairesse	28 529 \$	14 265 \$
Conseillers	9 510 \$	4 755 \$
MRC Memphrémagog	Rémunération	Allocation de dépenses
Mairesse	5 693 \$	2 846 \$

RÉALISATIONS 2024

Voici une liste non-exhaustive des principales réalisations de l'année 2024.

Des améliorations concrètes pour nos bâtiments municipaux

- Resurfaçage du plancher du sous-sol du Complexe Saint-Édouard;
- Réfection des toitures de l'hôtel de ville, du bâtiment logeant le Frigo communautaire et de la caserne 62 (sécurité incendie);

Des espaces publics plus accueillants et plus actifs pour tous

- Achat de stationnements pour vélo;
- Acceptation de principe pour l'acquisition de la halte du lac Orford;
- Achat de mobilier urbain (balancelles, bancs, etc.);
- Achat de nouveaux modules de jeux et de fibre de terrain de jeux pour le Parc des Sports;
- Réfection du stationnement Lapointe;
- Achat d'une borne de recharge électrique pour les vélos électriques;
- Aménagement d'une aire de glissade hivernale;

Des outils modernes pour mieux vous informer et vous servir

- Achat d'un appareil de visioconférence pour l'hôtel de ville;
- Octroi d'un contrat pour la refonte du site web municipal;
- Achat de deux radars pédagogiques intelligents;

Des investissements pour assurer la pérennité de nos infrastructures

- Relocalisation de l'aqueduc sous la rue Principale;
- Achat d'un broyeur à branches;
- Octroi d'un contrat de services professionnels pour la construction d'un nouveau garage municipal sur la rue des Étangs;
- Acquisition d'un système de dosage de sulfate pour l'usine d'épuration des eaux;
- Début de l'emprunt long terme prévue pour la réfection du Ch. du Lac-d'Argent;

Des gestes concrets/écoresponsables pour la protection de notre environnement

- Achat du sommet du Mont Lily Butters pour conservation ;
- Acquisition de cinq lots à des fins de conservation sur la face sud du mont Sylvio-Lacharité ;
- Achat de deux camionnettes (neuves) et d'un VUS (usagé) électriques ;
- Achat de bornes de recharge électrique (hôtel de ville, caserne incendie, garage municipal);



Nathalie Lemaire
Mairesse

Bref résumé des assemblées publiques de février, mars, avril et mai 2025

Février :

- Achat de chaises et de tables pour le complexe Saint-Édouard;
- Octroi d'une aide financière de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Stukely (APELS) pour le traitement du myriophylle à épis;
- Adoption du règlement de taxation no 2025-01;
- Achat de trois ensembles bunker et d'une caméra thermique pour le Service de sécurité incendie.

Mars :

- Octroi de contrats pour l'aménagement d'infrastructures sportives au parc Normand;
- Achat d'un chargeur sur roues et équipements pour le Service de la voirie;
- Cession et municipalisation conditionnelles des chemins privés du secteur Vertendre;
- Octroi d'un mandat préliminaire de services professionnels en architecture et ingénierie pour le projet d'agrandissement des locaux de la COOP Santé.

Avril :

- Prolongation de bail avec la Société canadienne des postes;
- Nomination de Mme Natacha Côté et M. Richard Simard à titre de membres citoyens au comité Arts et culture;
- Embauche de M. Réjean Bouthillier à titre de capitaine du Service de sécurité incendie;

- Signature d'une entente, avec la Ville de Waterloo, relative à l'établissement d'une entraide entre les services de premiers répondants pour mieux desservir les territoires de Stukely-Sud et de St-Étienne-de-Bolton;
- Embauche de MM. Réjean Bouthillier et Jean-Michel Alie comme journaliers saisonniers à l'entretien des parcs et espaces verts;
- Entente de collaboration avec le ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) pour un projet de trottoir sur la rue Principale;
- Achat de délinéateurs pour créer un corridor piéton;
- Octroi d'un contrat pour la construction d'un belvédère sur le chemin du Lac-d'Argent;
- Octroi de contrats pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Mai :

- Dépôt des états financiers 2024 (voir rapport de la mairesse en pages 4 et 5);
- Embauche de MM. Jean-Michel Alie et Edouard Gendron de Vette comme pompiers volontaires;
- Octroi d'un contrat au RAPPEL pour de l'arrachage manuel de potamot crépu au lac Orford;
- Nomination de M. Robert A. Gagnon à titre de membre citoyen au comité consultatif en urbanisme (CCU);
- Dépôt de règlements d'emprunts pour la municipalisation de rues dans le secteur Vertendre (taxe de secteur) et pour la construction du garage municipal (taxe à l'ensemble).

L'infolettre municipale, pourquoi s'y inscrire ?

En vous inscrivant à l'infolettre, vous bénéficiez d'un accès privilégié à l'actualité d'Eastman. Soyez informés des dernières nouvelles de la Municipalité, des activités et événements à venir et recevez des informations pratiques.

L'inscription à l'infolettre vous permet d'être à l'affût des informations importantes et variées concernant Eastman, d'avoir accès à une source d'information fiable et de la consulter au moment qui vous convient, que ce soit sur votre cellulaire ou votre ordinateur.

Alors, qu'attendez-vous ? Pour vous inscrire : <https://eastman.quebec/infolettre/>.



Premier versement de taxes municipales

Le 1er versement de taxes municipales est prévu le **21 mars 2025**. Assurez-vous de le prévoir dans votre calendrier!

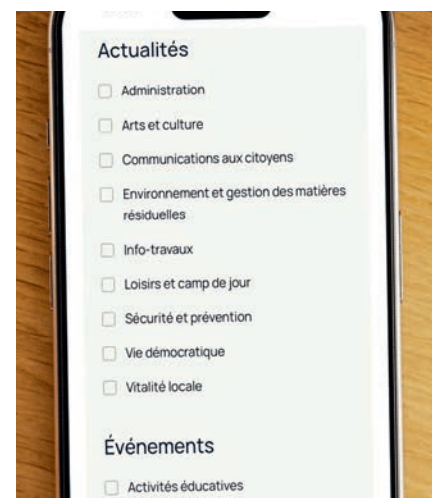
Vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2025 ? Si vous avez récemment déménagé, pensez à effectuer votre changement d'adresse dès maintenant.

Consultez notre site web pour en savoir plus sur les versements ou effectuer un changement d'adresse.



Horaire estival à l'hôtel de ville

L'hôtel de ville est fermé les vendredis après-midi, dès midi, jusqu'au 29 août 2025 inclusivement. Cet horaire estival vise à optimiser les heures d'opération de l'administration municipale tout en permettant aux employé.e.s de bénéficier d'un horaire facilitant la conciliation travail-famille.



Inscrivez-vous aux notifications par courriel !

La Municipalité offre la possibilité de s'inscrire à des notifications par courriel en fonction des sujets qui vous intéressent, qu'il s'agisse des actualités, des événements ou du dépôt de certains documents municipaux.

Si vous étiez déjà inscrit aux notifications sur l'ancien site web de la Municipalité, vous devrez vous réinscrire.

Rendez-vous dès maintenant sur notre site web pour sélectionner vos préférences et vous inscrire aux notifications qui vous intéressent.

<https://eastman.quebec/inscription-aux-notifications-courriel>



Collecte de sang le 29 juillet à Eastman

Héma-Québec tiendra une collecte de sang, chapeautée par la mairesse d'Eastman Nathalie Lemaire et en collaboration avec Le Club Lions d'Eastman, **le mardi 29 juillet, entre 13 h 30 et 19 h 30**, au Club la Missisquoise. L'objectif est de 75 donneurs.

Comment donner du sang à Eastman ?

Toute personne qui souhaite faire un don est invitée à prendre rendez-vous avant de se présenter en collecte. Il est facile de le faire sur le site d'Héma-Québec au <https://www.hemaquebec.ca/prendre-rendez-vous/mairese-eastman>. Même sans rendez-vous, l'équipe d'Héma-Québec vous accueillera avec plaisir pour un don si une chaise de prélèvement est disponible.

Pour connaître les critères de qualification, rendez-vous au <https://www.hemaquebec.ca/don-sang/admissibilite-sang>. Pour toute question sur votre admissibilité ou pour prendre rendez-vous par téléphone, communiquez avec Héma-Québec au 1 800 343-7264.

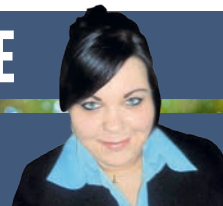


Devenez collaborateur du Trait d'union

Vous souhaitez diffuser certaines informations, détails d'activités ou d'événements d'intérêt public pour les citoyens d'Eastman ? Il est possible de collaborer régulièrement ou ponctuellement au Trait d'union. Il suffit d'envoyer votre texte à communication@eastman.quebec et en prenant soin de suivre les lignes éditoriales établies du Trait d'union et de respecter l'échéancier du calendrier de publications. Vous trouverez toutes ces informations, et plus encore, au eastman.quebec/municipalite/informations/bulletin-municipal-trait-dunion.

Sarah Chiasson

Directrice du service d'urbanisme
urbanisme@eastman.quebec



La réglementation sur la sécurité des piscines au Québec

Au Québec, la sécurité des piscines résidentielles est encadrée par une réglementation stricte visant à prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants. Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, mis en place par le gouvernement du Québec, établit des normes minimales pour l'installation et l'accès aux piscines.

Champ d'application

Ce règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles — creusées, semi-creusées et hors terre — ainsi qu'aux spas d'un certain volume. Depuis le 1^{er} juillet 2021, les nouvelles règles s'appliquent à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation, abolissant ainsi les droits acquis antérieurs. Ainsi, les propriétaires de piscines installées avant 2010 sont tenus de se conformer à ce règlement, et ce, **au plus tard le 30 septembre 2025**.

Principales exigences

- **Clôtures et barrières:** Toute piscine doit être entourée d'une enceinte sécuritaire mesurant au minimum 1,2 mètre de hauteur. L'accès à la piscine doit être contrôlé par une porte munie d'un dispositif de fermeture et de verrouillage automatique.
- **Accès restreint:** Les éléments permettant l'accès à la piscine, comme les escaliers ou plateformes, doivent être protégés par une barrière ou rendus inaccessibles lorsque non utilisés.
- **Distance minimale:** Un dégagement

de 1 mètre est requis entre l'enceinte et tout objet ou structure pouvant être utilisés pour grimper (meubles, arbres, échelles, etc.).

- **Piscines autoportantes et temporaires:** Même les piscines gonflables ou démontables d'une hauteur de plus de 60 cm sont soumises à la réglementation.

Responsabilités du propriétaire

Les propriétaires sont responsables de s'assurer que leur installation respecte les normes en vigueur. Avant toute installation, un permis municipal est généralement requis.

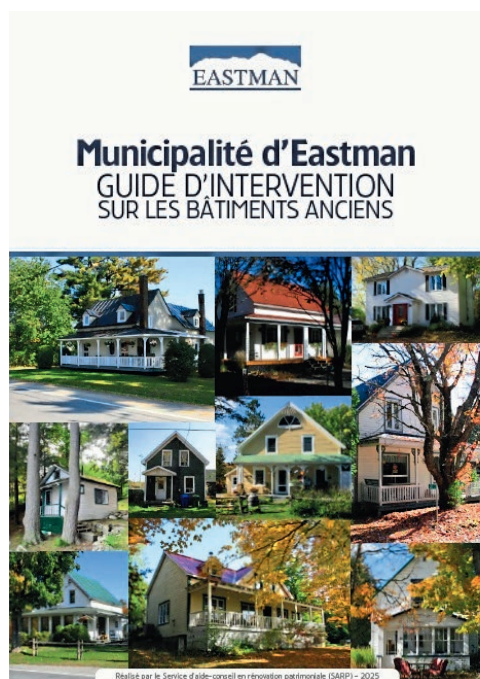
Sanctions

Le non-respect du règlement peut entraîner des amendes et l'obligation de modifier les installations pour se conformer aux exigences. En cas d'accident lié à une non-conformité, la responsabilité civile ou pénale du propriétaire peut également être engagée.

Conclusion

La réglementation québécoise sur la sécurité des piscines est essentielle pour protéger les enfants et réduire les risques de noyade. En tant que propriétaire, il est crucial de s'informer et de respecter les normes en vigueur pour assurer un environnement sécuritaire autour des piscines résidentielles. Contactez-nous pour plus de renseignements ou consultez le document-synthèse préparé par le gouvernement du Québec à l'intention des citoyens au: <https://bit.ly/3Z5TT1y>.

Un guide est maintenant disponible pour les propriétaires de bâtiments anciens d'Eastman



Soucieuse de préserver et de valoriser son patrimoine bâti, la Municipalité d'Eastman propose désormais un guide pratique pour accompagner les propriétaires dans la rénovation et la préservation des bâtiments anciens.

La Municipalité a développé un document à l'usage des propriétaires, en collaboration avec le Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP). Richement illustré, le *Guide d'intervention sur les bâtiments anciens* s'appuie sur des exemples eastmanoïses et estriens pour orienter les propriétaires vers des choix qui visent à maintenir l'intégrité du bâtiment et son intégration dans le cadre bâti.

Les recommandations présentées dans le guide privilégient une approche orientée vers la restauration et la rénovation patrimoniale et tiennent compte des spécificités observées sur le territoire de la municipalité. L'objectif premier de ces recommandations est la préservation ou la restitution des éléments anciens.

Vous pouvez vous procurer une copie en vous présentant à l'hôtel de ville. Une version en ligne est également disponible à l'adresse

<https://eastman.quebec/services/urbanisme-et-permis/patrimoine-immobilier-1>.



Un lancement réussi

Le 28 mai dernier avait lieu le lancement du *Guide d'intervention sur les bâtiments anciens*. Plus de 40 citoyens ont pris part à l'événement, dont plusieurs propriétaires de maisons anciennes. Madame Chantal Lefebvre, historienne de l'architecture et consultante en patrimoine, a donné une conférence sur l'architecture ancienne d'Eastman. Elle a présenté les styles patrimoniaux qu'on peut observer au village, en expliquant leurs caractéristiques et leur histoire. Par la suite, la directrice du service de l'urbanisme, madame Sarah Chiasson, a présenté le contenu du guide ainsi que la réglementation en vigueur pour les bâtiments anciens.

Des services-conseils en rénovation patrimoniale à prix réduit pour les citoyens d'Eastman

La MRC de Memphrémagog s'associe au Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) afin d'offrir, à coût réduit, un service d'accompagnement aux citoyens dans la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

En action depuis 1996, le SARP accompagne les collectivités rurales et urbaines dans la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux et contemporains. Son équipe est composée d'architectes, de techniciens en architecture et de consultants aux expertises variées.

Si votre bâtiment a été construit avant 1940 et présente une valeur patrimoniale, ou s'il est situé dans un secteur régi par un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) à vocation patrimoniale, vous pourriez bénéficier d'un accompagnement à prix réduit.

Voici les tarifs pour l'année 2025:

Types de bâtiments	Coût par dossier (50 % du coût réel)
Résidentiels, enseignes et petits commerces	483 \$
Commerces et bâtiments municipaux de plus grande envergure (aire de bâtiment supérieure à 600 m ²)	725 \$

Vous avez des questions au sujet de votre projet de rénovation ou de la réglementation en cours? Contactez notre service d'urbanisme.

<https://eastman.quebec/nous-joindre>



Eastman se dote d'aménagements transitoires pour favoriser la sécurité des piétons et cyclistes

Cet été, le cœur du village sera plus convivial, accessible et sécuritaire pour tous — enfants, familles, aînés, cyclistes, et piétons.

Dans le cadre de la réalisation du plan de transport actif, la Municipalité a aménagé un couloir de transport actif du côté sud de la rue Principale, entre la rue Lapointe et le complexe Saint-Édouard. Au courant de l'été, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) réaménagera l'intersection des rues Principale et Lapointe.

Ces aménagements sont des projets pilotes. Ils nous permettent de tester des solutions de façon rapide, économique et réversible. Voici en bref les changements prévus :

Couloir de transport actif

- Création d'un couloir de transport actif avec des balises flexibles;
- Retrait temporaire de 5 places de stationnement devant le complexe Saint-Édouard;
- Ajout de bacs à fleurs.

Intersection des rues Principale et Lapointe

- Réduction de la longueur des traverses piétonnes;
- Retrait de la voie pour tourner à droite sur la route 112 à partir de la route 245;
- Ajout de balises flexibles sur la rue Lapointe;
- Déplacement d'un panneau d'arrêt et de l'entrée du sentier Louise Portal.



Nos objectifs

- Offrir des espaces confortables dédiés à la mobilité active;
- Mettre en place des solutions avant l'ajout d'un trottoir permanent;
- Favoriser la vitalité locale en rendant le cœur villageois plus sécuritaire et accueillant;
- Réduire la vitesse des véhicules sur la rue Principale.

Un corridor partagé

Tous les utilisateurs du transport actif peuvent emprunter le corridor - piétons, cyclistes, planchistes, etc. Ils et elles doivent s'adapter aux autres utilisateurs et toujours donner la priorité aux plus vulnérables : les piétons.

Quand ?

Le corridor de transport actif et les balises sur la rue Lapointe sont en place

jusqu'au 30 septembre, tel que permis par les normes du MTMD. Nous visons l'aménagement d'un trottoir permanent sur la rue Principale d'ici deux à trois ans, en collaboration avec le MTMD.

Le réaménagement transitoire de l'intersection des rues Principale et Lapointe sera maintenu à l'année. Nous prévoyons faire des aménagements permanents d'ici deux à trois ans, en même temps que la construction du trottoir.

Votre village, votre avis

Ce projet pilote est une réponse aux enjeux soulevés lors des consultations citoyennes du plan de transport actif. Vous avez des idées, des remarques au sujet des aménagements piétons et cyclistes au village? Écrivez-nous via le formulaire de demandes citoyennes.

<https://eastman.quebec/nous-joindre>

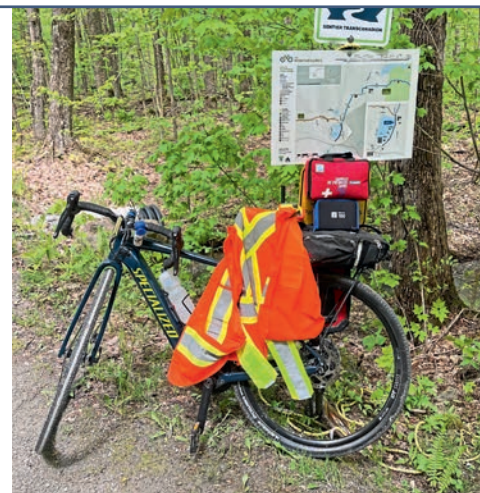
Une patrouille cycliste à Eastman

La MRC de Memphrémagog a lancé sa toute première patrouille cycliste, composée de 18 bénévoles chargés de veiller à la sécurité sur les principales pistes de la région. Certains patrouilleurs résident à Eastman – vous aurez donc peut-être l'occasion de les croiser lors de vos balades!

Ces patrouilleurs sont présents notamment sur la piste La Montagnarde, entre Eastman et Magog, ainsi que sur le sentier Louise Portal et le sentier Nature Tomifobia.

Leur rôle consiste à offrir un soutien aux usagers en assurant une présence rassurante, en plus de partager des informations sur les attraits touristiques et les points d'intérêt des environs. Ils et elles ont reçu une formation en premiers soins de base ainsi qu'en mécanique de vélo.

Grâce à leur engagement, la population et les visiteurs peuvent profiter des sentiers de façon encore plus agréable, sécuritaire et conviviale tout au long de la saison estivale.



Des corridors scolaires pour marcher et pédaler vers l'école

Qu'est-ce qu'un corridor scolaire?

Définition : Parcours pédestre ou cyclable regroupant des portions de trajets scolaires convergeant tous vers le même établissement d'enseignement scolaire.

Une démarche d'amélioration continue

La Municipalité travaille depuis plusieurs années à la sécurisation des alentours de l'école du Val-de-Grâce, en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et la direction de l'école. La réduction de la vitesse à 30 km/h pendant les heures d'école, l'ajout de radars pédagogiques et la sécurisation de la traversée piétonne sont le fruit de cette démarche.

Cet hiver, grâce à une collaboration avec le Centre de services scolaire des



Sommets, nous avons pu désigner deux tronçons comme corridors scolaires : la rue Martin et la rue Principale, entre les rues Lapointe et George-Bonnallie. Des panneaux ont été ajoutés pour refléter ce nouveau statut.

Ces tronçons répondent à des critères de sécurité et de convivialité, les rendant propices au déplacement à pied et à vélo.

La désignation de corridors scolaires nous donne des outils supplémentaires pour faire des demandes au MTMD en lien avec la sécurité des écoliers, et pour financer des projets d'aménagement.

À terme, nous souhaitons augmenter le nombre de tronçons de corridors scolaires et poursuivre nos démarches pour favoriser la marche et le cyclisme chez les écoliers.



Connaissez-vous la vélovoûte?

Saviez-vous qu'une vélovoûte est installée à l'entrée du Sentier Louise-Portal? Elle offre à la fois un stationnement sécurisé et une borne de recharge gratuite pour les vélos à assistance électrique. De quoi vous permettre de vous arrêter pour manger ou prendre un café au cœur du village.

Ce projet, réalisé en partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est et les municipalités de Coaticook, Bromont, Saint-Adrien, Sutton et Danville, vise à renforcer la connectivité régionale en transport actif et cyclotourisme. Il est financé par le Fonds pour le transport actif d'Infrastructures Canada et par le gouvernement du Québec via l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme.

Un nouveau belvédère pour admirer le lac d'Argent

C'est en 2021 que la Municipalité d'Eastman a amorcé une réflexion sur la construction d'un belvédère sur le chemin du Lac d'Argent, parallèlement à celle entourant la réfection du même chemin. C'est d'ailleurs à l'étape de la conception qu'il a été décidé de réserver un espace permettant la construction éventuelle d'un belvédère en bordure du chemin. Même si le plan était encore flou à l'époque, le souhait de la Municipalité d'offrir à la population un point de vue paisible et dégagé sur le lac était déjà bien clair.

Quelque temps plus tard, les travaux réalisés par la Municipalité dans le cadre du plan de transport actif ont mené à un constat sans équivoque : la création d'un espace de repos sur le côté ouest du lac profiterait grandement au développement d'une boucle active autour du lac. C'est pourquoi il a été décidé de construire un espace public de qualité une fois la

réfection du chemin terminée.

Plutôt que de réinventer la roue, l'équipe municipale a choisi de s'inspirer du belvédère Simone-Levert-David, situé au lac Carré dans la Municipalité de Mont-Blanc. Ce projet correspondait parfaitement aux besoins d'Eastman, et Mont-Blanc a accepté de partager gracieusement ses plans. Les mêmes architectes ont été mandatés pour les adapter au site du lac d'Argent, ce qui a permis d'économiser temps et argent. Les plans ont ensuite été approuvés par le ministère de l'Environnement, qui a délivré les autorisations nécessaires.

Cependant, les démarches résumées ici en quelques mots ont pris du temps, si bien que c'est en 2025 que les contrats de construction ont été octroyés. Les travaux se sont déroulés rondement, et le dernier coup de marteau a été donné tout récemment, soit le 16 mai 2025.



Au moment d'écrire ces lignes, les bancs et les plaques informatives restent à installer, mais le belvédère est déjà accessible. Il est à noter qu'aucun stationnement public n'a été prévu à proximité, puisque ce lieu a été conçu pour les piétons et les cyclistes de passage.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de ce beau projet.

TRANSPORT ACTIF ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Des nouvelles de nos commerces locaux !



Le Marché public d'Eastman revient en force pour une 8^e saison !

Du **14 juin au 11 octobre**, la rue des Pins s'anime **chaque samedi de 10 h à 13 h** pour accueillir le Marché public d'Eastman. Véritable cœur battant de l'été au village, le marché célèbre cette année sa 8^e saison avec une belle énergie et plusieurs nouveautés.

Parmi elles, l'arrivée attendue de nouveaux producteurs agroalimentaires. Si tous les noms ne sont pas encore confirmés, on se réjouit déjà d'une offre bonifiée du côté des viandes, des boissons artisanales et du prêt-à-manger. Le tout viendra enrichir une sélection déjà bien appréciée de produits frais, locaux et de saison.

Autre nouveauté majeure : l'installation d'une petite scène mobile, qui permettra de présenter une prestation artistique chaque samedi. Plusieurs artistes sont déjà programmés. La saison sera aussi ponctuée de trois micros ouverts – que les talents locaux se le disent !

Toujours aussi convivial, le Marché public d'Eastman demeure un lieu de rencontre incontournable, un point de rassemblement où le local prend tout son sens – autant dans le panier que dans la culture.

Texte fourni par le Marché public d'Eastman



C'est l'été et on en profite pour se régaler !

Depuis plus d'un an, la charmante Boutique Gourmande du Ptit Creux délecte ses clients avec ses savoureux plats gourmets finement préparés et ses délicieux desserts et pâtisseries.

Située sur la rue Principale, au cœur du village d'Eastman, notre boutique de proximité conviviale est un lieu de rencontre et de partage. Dans un cadre chaleureux, notre petite équipe expérimentée, fidèle à la tradition artisanale, vous accueille pour une expérience authentique.

S'ajoute maintenant à notre offre les formidables et imbattables viennoiseries de la boulangerie Les herbes hautes d'Austin, accompagnées de nos confitures, compotes et marmelades maison.



Que ce soit pour agrémenter votre pique-nique ou recevoir en grand, pour vous gâter ou un être aimé, venez nous voir et trouvez votre bonheur !

Le Ptit Creux, 338, rue Principale, Eastman, 438 924-8553

leptitcreuxeastman@gmail.com

Ouvert les jeudis, vendredis et dimanches de 10 h à 17 h et le samedi de 9 h à 17 h.

Texte fourni par le Ptit Creux



Boîtes Gourmandes à emporter par Huit5Quatre

Cette offre est inspirée par notre communauté locale. Un petit luxe, tout près de chez vous.

En complément de nos expériences gastronomiques offertes les vendredis et samedis, Huit5Quatre Table d'hôte est fier de présenter une nouvelle formule décontractée pour des bouchées gourmandes : les Boîtes Gourmandes Graze. Disponibles en option originale ou végétarienne, ces boîtes soigneusement conçues sont parfaites pour les rassemblements détendus, les pique-niques, le style de vie au chalet ou les soirées relax à la maison.

Fidèle à notre philosophie, le contenu de chaque boîte Graze reste une agréable surprise — soigneusement élaboré pour inspirer, intriguer et célébrer le meilleur de la saison. Cette liberté créative nous permet de composer des associations de saveurs innovantes et élégantes tout en restant fidèles à nos valeurs essentielles de fraîcheur, qualité et originalité.

À l'intérieur, découvrez une célébration de bouchées raffinées : de la charcuterie fine du Québec, des fromages primés de la Fromagerie Nouvelle France, des tartinades maison délicates, des délices marinés et des produits locaux vibrants. Chaque élément est sélectionné à la main pour refléter les riches saveurs saisonnières des produits du terroir, apportant l'essence de Huit5Quatre dans une expérience plus décontractée, à emporter.

Conçues pour être partagées et savourées, nos boîtes Graze sont idéales, que vous soyez en hébergement, en réunion, entre amis ou pour ajouter une touche gourmande à toute occasion.

Disponibles à emporter uniquement du mercredi au samedi.

Commande requise — 24 heures à l'avance sur www.huit5quatre.ca

Texte fourni par Huit5Quatre

Des nouvelles de nos commerces locaux! suite

Belle programmation en vue pour le restaurant O'Dac Eastman

Le restaurant O'Dac Eastman aura le plaisir de vous servir, pour la seconde année, le **23 juin** lors de la Fête nationale. Au menu de cette journée, un méchoui vous sera proposé. Il est impératif de commander et régler à l'avance, car seulement 80 portions seront disponibles. Nous servirons également des hot-dogs, garnis de saucisses roumaines et bien d'autres gourmandises. Comme l'an passé, les bénéfices des ventes d'alcools seront reversés au Frigo communautaire Eastman.

À retenir également, un souper spectacle avec l'artiste québécois D'Jef, en trio, le **11 juillet 2025, à partir de 18 h**, au restaurant. Réservations indispensables!

Dans le cadre de sa programmation au cœur du village, les Correspondances d'Eastman vous proposent une soirée slam mettant en vedette MC June le **6 septembre à partir de 18 h** au restaurant

O'Dac
Eastman

O'Dac Eastman. À partir de 19 h, tous les slammeurs, poètes et auteur.trice.s seront invité.e.s à s'exprimer sur le thème des désirs. Pour en apprendre plus sur MC June, visitez le <http://www.junerep.com/biographie.html>.

Vous pouvez aussi venir nous visiter et profiter de notre terrain de pétanque, siroter un apéritif, un bon vin naturel, ou ce qui vous fera plaisir... dans la joie et la bonne humeur.

Pour toutes informations, contactez-nous!

bistrodacreservations@gmail.com

819 678-9141 Jess

438 765-5561 Andrei

Texte fourni par le
restaurant O'Dac Eastman

Un été à partager autour du feu... et de la pizza!

À LA Station, on croit fermement que la convivialité commence autour d'un bon repas. Et quoi de mieux qu'une pizza au feu de bois pour rassembler?

Après plusieurs étés de bonheur avec notre ancien four à pizza, nous sommes fiers de dévoiler un tout nouveau four, construit sur mesure en collaboration avec Pierre Nadeau, alias Terra Kama. Ce four artisanal, pensé pour durer et pour nourrir, marque une nouvelle étape dans l'évolution de notre lieu.

Dès le retour du beau temps, les soirées pizzas ont fait leur grand retour, cuites à la flamme, servies en plein air (ou à l'intérieur en cas de pluie), et accompagnées d'un bon verre et de sourires. Ce projet reflète notre désir d'offrir un espace vivant, ancré dans sa communauté et ouvert sur les plaisirs simples.

LA Station, c'est aussi des brunchs de fin de semaine, de plats maison, des produits à emporter, et une programmation estivale à saveur humaine.

Vous êtes de passage? Installez-vous. Vous êtes d'ici? Bienvenue chez vous.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer!

<https://www.facebook.com/LASTATIONEASTMAN>

<https://www.instagram.com/lastationeastman/>

Texte fourni par LA Station



Yannick Neveux,
inspecteur en bâtiment et environnement
environnement@eastman.quebec



La forêt Brière protégée pour toujours!

La forêt Brière, 540 hectares situés au cœur des montagnes Vertes du Nord, est désormais protégée à perpétuité grâce à une campagne de financement couronnée de succès, menée par Corridor appalachien et Conservation de la nature Canada.

Ce projet a mobilisé plus d'un million de dollars en fonds privés (entreprises, fondations et donateurs individuels), complétés par le soutien des gouvernements du Québec, du Canada et de partenaires américains, ainsi que par l'implication précieuse du propriétaire Guy Brière qui a consenti à un don écologique d'une valeur de plus de la moitié du projet.

Cette initiative marque une victoire pour la conservation et la biodiversité et pour l'organisme de conservation d'Eastman Corridor appalachien! La forêt Brière, menacée par le développement immobilier, devient un sanctuaire naturel qui assure la connectivité écologique entre les massifs forestiers du Québec et du Vermont. Elle représente une contribution aux objectifs internationaux visant à protéger 30% des terres d'ici 2030.

Sa richesse écologique est remarquable: on y trouve plus de 250 espèces floristiques et une faune variée comprenant l'ours noir, l'orignal, le lynx roux et le pékan. Des espèces menacées, telles que la tortue des bois, plusieurs chauves-souris et des oiseaux en péril comme la paruline du Canada, y trouvent refuge. Le site abrite aussi des ruisseaux d'eau froide, essentiels à la survie de salamandres rares, dont la salamandre pourpre.

La protection de la forêt Brière constitue un legs inestimable pour les générations futures et un rempart naturel face aux changements climatiques.

www.corridorappalachien.ca

Texte fourni par Corridor appalachien



Nouveaux autocollants d'identification pour vos embarcations

Les citoyens résidant à proximité immédiate des plans d'eau doivent dorénavant apposer un autocollant d'identification sur tous les types d'embarcations en leur possession.

Cette mesure vise à identifier rapidement les résidents lors de la vérification du lavage des embarcations ayant circulé d'un plan d'eau à un autre. Les autocollants sont disponibles auprès de votre association de lac, de domaine ou à l'hôtel de ville.

ARPELA : Ce qu'il faut surveiller cet été

Contrôle du myriophylle: pour la 7^e année consécutive, nous avons été à l'œuvre pour déposer sur les zones fortement infestées 115 toiles synthétiques (4 300 m²) et 6 500 m² de toiles de jute. Ce sont de grandes surfaces, mais il en reste encore beaucoup à couvrir. En conséquence, il est important que les riverains connaissent et respectent les « messages » apparents à la surface du lac.

Chacune des bouées orange est rattachée à une toile synthétique. **N'y touchez pas, car vous pourriez la déplacer;**

Les ballons rouges forment un cercle entourant des zones très chargées de myriophylles. Au centre des cercles se trouvent des panneaux demandant **de ne pas circuler ni s'ancrer sur ces zones.**

Vignette autocollante pour vos embarcations: en vous la procurant, vous simplifiez le travail des patrouilleurs qui surveillent le respect de l'obligation pour toute embarcation provenant de l'extérieur, de d'abord passer par la station de lavage, située au 37, rue des Pins. Elle est disponible gratuitement aux riverains, à travers l'ARPELA et la Municipalité. En tout temps, les plaisanciers peuvent avoir



Association des résidents pour la protection de l'environnement du Lac d'Argent inc.

à fournir le coupon prouvant qu'ils ont lavé leur embarcation, lequel s'obtient à la station de lavage.

Mesures de l'ensablement du lac d'Argent: depuis 3 ans, une équipe d'ARPELA prend des mesures du niveau d'eau en amont du barrage, à la sortie du lac d'Argent. Nous constatons une augmentation variant entre 4 à 6 pouces de l'ensablement à cet endroit et, conséquemment, une diminution du tirant d'eau. L'objectif est de prévoir quelles en seront les conséquences à long terme sur la navigation entre la rivière et le lac.

Bon été à tous!

Texte fourni par Michèle Desrochers, présidente de l'ARPELA

Protégeons nos lacs : ne nourrissez pas les oiseaux aquatiques

Nourrir les bernaches et autres oiseaux aquatiques est interdit. Leurs excréments favorisent la prolifération de coliformes, qui nuisent à la qualité de l'eau et peuvent causer des affections cutanées. Pour la santé de tous et la préservation de nos lacs, merci de respecter cette directive.



ENVIRONNEMENT

De l'importance du membrariat... et de la cotisation



Être membre d'une organisation, c'est plus que de consentir à verser distraitements, et quand on y pense, une cotisation; ce n'est pas un geste anodin. En effet, il témoigne concrètement d'une appartenance à un groupe et de l'adhésion à une vision, à une mission.

Au nombre des OBNL consacrés à de nobles causes, il y a ceux voués à la protection de l'environnement. Ils sont entièrement dépendants du généreux bénévolat de leurs membres qui peuvent s'astreindre de longues heures à arracher des espèces exotiques envahissantes, à ensacher du gravier pour maintenir en place des toiles destinées à en limiter la propagation, à réparer des bouées vieillissantes, à les poser et à les sortir, toutes gluantes à l'automne, à ramasser des escargots indésirables par milliers, à surveiller la qualité des eaux potables et de baignade, à faire de la gestion, de la coordination, de la sensibilisation, de l'information, de la représentation... et des demandes de subventions, tâche complexe et souvent ingrate s'il en est une, car on n'en connaît jamais l'issue.

Bref, devenir membre et acquitter sa cotisation, c'est beaucoup plus qu'une simple transaction et une participation aux frais, c'est un témoignage d'engagement à une cause... et l'acquitter rapidement permet aux bénévoles de se consacrer à des tâches beaucoup plus écologiquement productives que de prendre un bâton de pèlerin pour aller les solliciter individuellement. Même si l'année est largement entamée, il s'agirait là d'une belle résolution!

Au nom du magnifique lac Stukely, l'APELS salue tous ses membres et ses bénévoles.

Texte fourni par l'APELS



Brûlage printanier

Un mythe !

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences ? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

Avant d'allumer, pensez-y !

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes.

Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci. En effet, bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences.

Les conditions printanières, qui rendent la forêt particulièrement vulnérable,



perdurent jusqu'à ce que la nouvelle végétation soit abondante et retienne l'humidité.

Avant d'allumer, lisez ce qui suit...

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou de celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

■ Se renseigner auprès de la Municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu. Pour ce faire, les résidents doivent s'adresser au directeur du Service de sécurité incendie d'Eastman au 450 297-3440, poste 222, ou par courriel au securiteincendie@eastman.quebec, au moins 15 jours avant l'utilisation prévue.

■ S'il est possible de faire un feu* :

- Allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral ;
- Éviter de brûler lors de grands vents ;
- Le feu doit être à plus de 30 mètres de tout bâtiment, buissons ou autres éléments combustibles ;
- Avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

Feux de camp : des règles essentielles à respecter

Depuis octobre 2023, de nouvelles règles encadrent les feux de camp afin d'assurer la sécurité de tous. Il est obligatoire d'utiliser un foyer fermé ou grillagé, muni d'un couvercle pare-étincelles, installé sur une surface incombustible. Le grillage doit comporter des mailles d'un maximum de 1 centimètre. Aucun permis n'est requis pour un feu de camp, mais certaines conditions s'appliquent : l'appareil doit être installé à au moins 3 mètres d'une limite de propriété latérale ou arrière, et à 6 mètres de tout bâtiment, annexe ou composante. L'utilisation de liquides combustibles n'est pas autorisée.



Petite-Ville de Mélikah Abdelmoumen à l'honneur pour la 15^e édition d'Un livre, un village



ARTS ET CULTURE

Isabelle Rodrigue

Coordonnatrice en communication, arts et culture
communication@eastman.quebec

Le coup d'envoi à la 15^e édition d'*Un livre, un village* a été donné au début du mois de mai en présence de l'écrivain et comédien Robert Lalonde. Avec sa grande générosité et sa touchante sincérité, M. Lalonde a su communiquer son amour de la lecture et de l'écriture à l'auditoire.

C'est d'ailleurs lors du lancement de la 15^e édition qu'a été révélé le titre du livre mis à l'honneur en 2025. Il s'agit de *Petite-Ville*, de Mélikah Abdelmoumen. Ce roman, où s'entrelacent polar, merveilleux et enquête, jette un regard percutant sur des quartiers minés par l'exclusion, l'injustice et les inégalités sociales.

« *Petite-Ville* a été choisi en raison

du regard actuel qu'il propose sur des réalités qui sont parfois volontairement ignorées: la pauvreté, les clivages économiques et raciaux, l'inégalité des chances, ainsi que l'inefficacité de certaines politiques sociales », a expliqué Diane Tétreault, membre du comité de sélection. « Tout en étant sombre, le récit laisse beaucoup de place à l'amour et à des personnages particulièrement intéressants, ce qui a aussi séduit le comité », a-t-elle ajouté.

Mélikah Abdelmoumen a réagi avec émotion lorsqu'elle a appris que son roman était choisi: « Les mots me manquent pour dire à quel point je suis surprise, émue et reconnaissante à l'idée que *Petite-Ville* ait été choisi, au sein de notre si foisonnante littérature, à l'occasion du 15^e anniversaire d'*Un livre, un village*. Je remercie infiniment le comité de sélection pour cet honneur! J'ai très hâte d'aller à la rencontre des lecteur.trice.s! »

Vous êtes invités à découvrir cette œuvre marquante. Passez à la bibliothèque Danielle-Simard pour emprunter un exemplaire, et pensez à le rapporter une fois votre lecture terminée ou à le prêter à un.e voisin.e.



L'autrice Mélikah Abdelmoumen sera de passage à Eastman le **16 novembre, à 14 h**, lors de la clôture d'*Un livre, un village* pour échanger avec les lecteur.trice.s et adeptes de l'événement littéraire.



Le Portage des mots

Des sentiers littéraires à découvrir!

Depuis 15 ans, le Portage des mots ouvre ses sentiers littéraires dans une forêt qualifiée de magique. Situé tout près du Théâtre la Marjolaine, le Portage des mots vous invite à une promenade qui vous fera découvrir, par des installations, des sculptures et des tapisseries conçues par des artistes d'ici, des romans, des bandes dessinées, des poèmes et des albums jeunesse.

Quelques activités seront proposées au cours du mois d'août. Le Portage des mots sera ouvert au public du **14 août au 7 septembre 2025**, soit jusqu'à la clôture des Correspondances d'Eastman.

Pour vous y rendre, vous devez vous stationner au Théâtre la Marjolaine et ensuite suivre les indications. Quelques places sont également disponibles au 4, de la 9^e Rue. Diane et Philippe-Denis vous accueilleront. Informations: 450 297-3260 ou dianeftetreault@hotmail.com.



(Photo: Marjorie Gaudin/Photographie)

Orford sur la route

Une soirée musicale à Eastman

Orford sur la route fait escale à Eastman cet été pour un concert gratuit à ne pas manquer! Rendez-vous le **mercredi 2 juillet, à 19 h 30**, au complexe Saint-Édouard (362, rue Principale) pour découvrir les jeunes talents de l'Académie de musique classique d'Orford Musique. Laissez-vous emporter par la magie des notes et le talent exceptionnel de ces musiciens.

L'Académie de musique classique d'Orford Musique offre, depuis 1951, une opportunité unique à des musiciens classiques émergents du Canada et du monde entier, de vivre une expérience



(Photo: Orford Musique)

d'apprentissage de calibre exceptionnel menée par une faculté composée d'artistes de renommée mondiale et de pédagogues réputés.

Invitation aux artistes : proposez vos œuvres pour le Sentier hivernal des arts 2025

Le Sentier hivernal des arts fait maintenant partie du paysage d'Eastman, de décembre à avril. Il reviendra avec de nouvelles œuvres pour une quatrième édition, dès décembre 2025.

Le comité de sélection étudiera les propositions soumises par les artistes vivant à Eastman, c'est-à-dire résidant ou travaillant à Eastman, ainsi que par les artistes entretenant un lien fort avec le village.

Critères de sélection

Le comité culturel a établi, en plus du critère d'admissibilité déjà indiqué, ses critères de sélection pour les œuvres qui seront retenues pour le projet, soit :

- L'œuvre doit être une œuvre originale d'art visuel;
- La création de l'œuvre ne doit pas

avoir été conçue, en tout ou en partie, à partir de l'intelligence artificielle;

- L'œuvre doit être colorée afin d'ajouter des couleurs au paysage hivernal monochrome du Sentier Louise Portal;
- L'œuvre doit s'ajuster au format de l'impression qui sera de 24 x 24 pouces (minimum) à 36 x 36 pouces (maximum) pour la résolution et le format. Toutefois, l'œuvre originale peut différer de ce format.

Marche à suivre pour la sélection

Vous souhaitez soumettre votre candidature? Vous devez envoyer à communication@eastman.quebec les photos d'un maximum de 3 œuvres différentes respectant les critères de sélection mentionnés ci-haut, et ce, **au plus tard le 20 juillet 2025.**



(Photo: Francis Maino)

Vous devez indiquer le titre de chaque œuvre et partager vos coordonnées.

Le comité communiquera par la suite avec les personnes ayant manifesté leur intérêt pour ce projet. Les personnes dont les œuvres auront été retenues seront alors informées des prochaines étapes du projet.

Vernissage des œuvres réalisées par les élèves de l'école du Val-de-Grâce

Pour une troisième année consécutive, l'école du Val-de-Grâce a pris part au volet scolaire du Sentier hivernal des arts, une initiative culturelle qui vise à rendre les arts accessibles aux enfants et à leur offrir l'opportunité de s'exprimer artistiquement.

Cette année, les élèves ont eu la chance de participer à deux ateliers animés par l'artiste peintre Daniel Marcoux. Grâce à ses conseils et à son accompagnement, chaque élève a pu explorer différentes techniques et réaliser deux œuvres: une peinture figurative et une peinture abstraite avec la technique du couteau à peindre.

L'expérience a été particulièrement enrichissante pour les élèves. D'ailleurs, plusieurs élèves ont découvert un grand intérêt pour la peinture. Leurs œuvres témoignent de leur implication et de leur enthousiasme.



Les créations des élèves ont été exposées au complexe Saint-Édouard, et c'est avec une grande fierté qu'ils ont présenté leurs œuvres lors du vernissage qui a eu lieu à la fin du mois d'avril. Près

de soixante personnes ont assisté à cet événement, créant une ambiance chaleureuse et mettant à l'honneur le talent et la créativité de ces artistes en herbe.

**L'approche humaine.
L'esprit tranquille.**

PME INTER
GÉRIN POMERLEAU NOTAIRES inc.
NOTAIRES

Me Amélie Gérin
324, rue Principale Ouest, Magog
819-843-3793 agerin@gpnotaires.com

CAIN LAMARRE
AVOCATS & NOTAIRES

455, RUE KING OUEST, BUREAU 300
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 6E9
T 819 780-1515 | F 819 780-1341
CAINLAMARRE.CA

EXCAVATION N. JEANSON
RRQ: 8289-5715-25
Michael Jeanson, prop.

2083, route 112, Stukely-Sud | Bur: 450 297.4535
Cell: 819 574.5093 | www.excavationjeanson.com
EXCAVATION GÉNÉRALE - TRANSPORT EN VRAC (VENTE GRAVIER, SABLE, TERRE)

Une belle soirée cinéma avec Benoît Brière et Coco Ferme

ARTS ET CULTURE

Le mois d'avril dernier a été marqué par une soirée cinéma en compagnie du comédien et dramaturge Benoît Brière, au cours de laquelle le film *Coco Ferme* a été présenté. Ce film, mettant notamment M. Brière en vedette, a captivé petits et grands par son humour et ses émotions.

Environ 65 personnes, dont plusieurs familles, ont pris part à cette activité. Les enfants présents, tout comme leurs parents, ont passé un très beau moment.

M. Brière a fait preuve d'une grande générosité envers le public. Il a pris le temps de répondre à plusieurs questions, que ce soit sur son parcours, ses rôles marquants ou encore sur les coulisses du métier d'acteur.

Cette soirée a été organisée par le comité Arts et culture d'Eastman.



(Photo : Francis Marin)

Venez découvrir la 23^e édition des Correspondances d'Eastman

Retrouvez-nous de nouveau, du **4 au 7 septembre 2025**, au Théâtre La Marjolaine et un peu partout à Eastman, pour célébrer cette grande fête de la littérature : Les Correspondances d'Eastman. Pour la 23^e édition, notre nouvelle directrice artistique, Julie Collin, et le comité de programmation ont choisi le thème **Désirs**. Le désir est ce moteur qui nous fait toutes et tous vibrer. Dans le cadre de l'événement, il sera question de désir charnel, bien sûr, mais aussi de désir de connaître ses origines, désir de créer et désir de protéger l'environnement.

Cette année, les Correspondances vous proposent une programmation composée de cafés littéraires, de grandes entrevues, de spectacles inédits, d'ateliers et d'une exposition d'œuvres d'art. Une programmation jeunesse couronnera le tout. Le **vendredi 5 septembre** sera consacré aux créatrices et créateurs littéraires de l'Estrie.

Michèle Plomer, Robert Lalonde, Claire Legendre, Audrey Wilhelmy et une trentaine d'artistes vous accueilleront pour vivre des moments inoubliables. Restez à l'affût, notre programmation complète sera dévoilée le 7 août !



LES CORRESPONDANCES
D'EASTMAN

Cette année encore, le prix Jacques-Allard récompensera trois textes soumis au concours de l'Interlettre. Ce concours d'écriture accueille tous les genres littéraires. Les textes lauréats seront lus sur scène lors de la cérémonie d'ouverture.

Du 23 juin au 6 août, les **Billets Passeports**, qui vous donnent accès à la majeure partie de la programmation,

se détailleront à seulement **90 \$**. Dès le 7 août, ils vous en coûteront **105 \$**. Ne manquez pas ce rabais substantiel et réservez dès maintenant !

Billetterie et informations :
lescorrespondances.ca

Texte fourni par les
Correspondances d'Eastman

huits quatre

EXPÉRIENCES GASTRONOMIQUES

Table d'hôte | Boîte gourmande
Sip & Snip | Événement privé

www.huitsquatre.ca
info@huitsquatre.ca
854 Ch. des Diligences, Eastman

Réservation requise



IMPRIMERIE

Copie **R**apide **M**agag

CENTRE D'IMPRESSION NUMÉRIQUE

73, rue Lasalle, Magog
819 868-0877

info@imprimeriecrm.ca



**JP CADRIN
et associés**

évaluateurs agréés

288, rue Marquette, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1M3

Tél. : 819 843-3635
Téléc. : 1 844 296-0448

info@jpcadrin.ca



BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-SIMARD

Je lis autochtone!

Comme chaque année, la bibliothèque souligne le Mois national de l'histoire autochtone en participant au mouvement « En juin, je lis autochtone ». Nos bénévoles ont pris le temps de ressortir toutes les œuvres de nos auteurs et autrices autochtones, c'est le moment de venir les découvrir ou de les relire!



Bibliothèque sur le roi Arthur

Vos jeunes pourront venir se déguiser, jouer, faire connaissance avec la légende du roi Arthur et, bien sûr, lire et emprunter des livres sur le sujet, tout au long de l'été. Le bibliothème restera à Eastman jusqu'au prochain échange de livres du Réseau Biblio Estrie, qui aura lieu début septembre. Pour cette raison, merci de bien vouloir rapporter à la fin du mois d'août les livres de cette collection que vous aurez empruntés.

Club de lecture TD

Cet été encore, vos jeunes sont invités à participer au Club de lecture TD, afin de les encourager à continuer à lire pendant la belle saison. Plusieurs nouveautés sont disponibles pour eux, ainsi qu'une collection de mangas. Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de nos bénévoles. À chaque visite, vos jeunes pourront aussi déposer un coupon de tirage afin de participer à notre concours estival.



Toujours des nouveautés à votre bibliothèque!

Chaque année, ce sont près de 150 nouveaux livres qui sont achetés pour enrichir notre collection locale. À cela s'ajoutent les nouveautés déposées par le Réseau Biblio Estrie à chaque échange, 3 fois par année. Le dernier a eu lieu fin avril, et le prochain sera début septembre. Il y en a pour tous les goûts : romans, essais, poésie, documentaires variés, bandes dessinées, et ce, pour tous les âges! Les suggestions d'achats sont acceptées, il suffit de remplir une petite fiche prévue à cet effet. Demandez-la à nos bénévoles!

Prêts entre bibliothèques

Si vous ne trouvez pas le livre que vous vouliez lire, parmi les quelque 9000 titres sur nos rayons, il est toujours possible de le faire venir en prêt entre bibliothèques. Vous pouvez faire vos demandes directement de chez vous par votre compte en ligne, ou vous adresser à nos bénévoles qui pourront le faire pour vous. Les livres arrivent généralement en deux semaines, sauf si ce sont des nouveautés, auquel cas cela pourrait prendre plus de temps. Quand le livre sera disponible pour vous, vous recevrez un courriel pour vous en aviser, alors assurez-vous que nous avons la bonne adresse de courriel dans votre dossier!

La bibliothèque est ouverte
les lundis de 16 h à 18 h,
les mercredis de 13 h à 17 h et
les samedis de 10 h à 14 h.

ATTENTION : elle sera fermée les
lundis 23 juin, pour la
Fête nationale, et 1^{er} septembre
pour la fête du Travail.

Pour nous joindre, par téléphone :
450 297-2120

ou par courriel :

biblio076@reseaubiblioestrie.qc.ca

ou sur notre page Facebook :

[www.facebook.com/](https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/)

[bibliothequedeastman/](https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/)



Une heure du conte jeunesse, tous les mois et gratuite !

L'heure du conte jeunesse fait relâche pour la période estivale. Elle sera de retour à la fin du mois d'août, selon le même horaire, public cible et modalités.

Les prochaines heures du conte auront lieu les **samedis 30 août, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 27 décembre 2025, de 10h30 à 11h15.**



Croque-livres

Petit rappel : le Croque-livres situé sur la rue Principale, à l'entrée de la ruelle vers la bibliothèque, est destiné aux livres pour les jeunes de 12 ans et moins uniquement. N'oubliez pas que si vous y prenez des livres, il faut aussi penser à en rapporter. Notre Croque-livres a toujours faim! Les livres pour adultes peuvent être déposés dans les boîtes d'échanges de livres, au parc du Temps-Qui-Passe ou au parc Missisquoi-Nord.

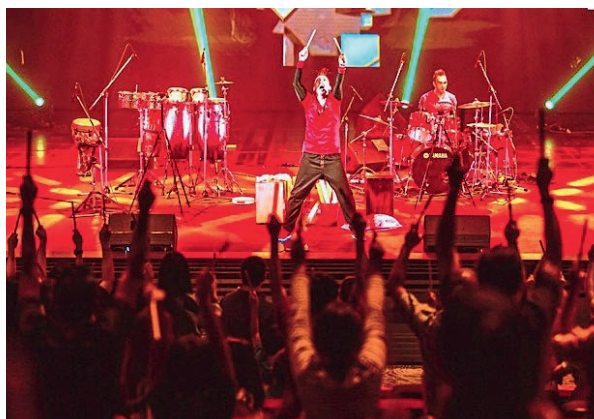
Un spectacle participatif pour les 65 ans de La Marjolaine

Du **6 au 9 août 2025** (autres dates à confirmer), La Marjolaine vous propose une aventure musicale inoubliable!

Pour la première fois au Québec, après une tournée internationale de 10 pays et plus de 1,1 million de spectateurs, le public d'Eastman pourra enfin vivre l'expérience musicale participative SAMAJAM VOUS êtes le Show, en grande première au Théâtre La Marjolaine.

« Nous sommes vraiment fiers de présenter enfin au Québec notre grand spectacle-expérience musical, festif et 100 % participatif, où toute l'audience participe activement en jouant plusieurs instruments de percussion! Devenez de véritables vedettes musicales, et venez vivre cette aventure avec vos amis ou en famille », souligne Louis Bellemare, fondateur de SAMAJAM.

SAMAJAM VOUS êtes le Show est une expérience musicale participative fascinante et unique au monde, où les spectateurs reçoivent plusieurs instruments de percussion pour devenir la vedette du spectacle! Dès leur entrée en salle, les participants reçoivent un



Sac Musical SAMAJAM, marquant le début d'une expérience immersive où percussions, rythmes du monde et jeux vidéo musicaux collectifs sur écrans géants s'unissent aux sketches humoristiques pour créer une explosion d'énergie collective, portée par un voyage rythmique à travers les cultures du monde. Créations musicales surprenantes, défis musicaux palpitants, humour, mouvements, chants, rythmes de 8 pays et régions...

SAMAJAM VOUS êtes le Show est une aventure musicale inoubliable!

Achetez vos billets au www.lamarjolaine.info.

Texte fourni par le Théâtre La Marjolaine

ARTS ET CULTURE

Le saviez-vous?

Les monts Orford et Chagnon

Le mont Orford tire son nom du Canton d'Orford, établi en 1801 et nommé d'après un village du comté de Suffolk, en Angleterre. La montagne ne portait encore aucun nom dans la *Description topographique de la province du Bas-Canada* de Joseph Bouchette (1815), mais figurait en revanche sous la forme Orford Mountain dans *A topographical dictionary of the Province of Lower Canada* (1832), du même auteur.

Le mont Chagnon tire son nom d'un dénommé Louis Ouisant Chagnon, le premier défricheur à s'établir dans le secteur nord-est du Canton de Bolton, en 1822, près du mont Orford. Il venait d'une des seigneuries bordant le Richelieu. Le 22 décembre 1823, il épousa Annis Boyden; son nom est alors inscrit comme "Lewis Shonnio" dans le registre. Plus tard, en 1857, il signa "Wesaw Shonyo" lorsqu'il vendit sa ferme à son fils Daniel. La vente excluait toutefois un carré de 200 pieds par 200 pieds, réservé par Louis pour y aménager un cimetière où il fut enterré en 1866. Ses restes furent plus tard transférés au cimetière protestant de Magog où se trouve toujours sa pierre tombale, sous le nom de "Lewis W. Shonyo".

Patrick McDonald

(sources : Commission de toponymie du Québec; Société d'histoire du lac Memphrémagog, 1989)

Portes ouvertes du Chœur Libre Voix d'Eastman

Le Chœur Libre Voix d'Eastman invite les gens intéressés au chant, à participer aux portes ouvertes de la saison 2025-2026, qui se tiendront le lundi **8 septembre prochain à 19h** à la Verrière du Spa Eastman. La lecture de la musique n'est pas exigée, le seul critère est d'aimer chanter.

Les répétitions auront lieu à la Verrière du Spa Eastman, tous les lundis, de 19h à 21h15. L'ensemble est sous la direction de Cécile Allemand, chef de chœur, qui possède une maîtrise en direction de chorale de l'Université de Sherbrooke. Une formation vocale adaptée à la chorale est offerte au début de chaque répétition. Cécile Allemand, par son expérience et sa formation vocale à l'École du dévoilement de la voix, permet à chacun, par les vocalises et les exercices, de dévoiler sa propre voix dans l'expérience du chant en groupe.

Le répertoire du Chœur Libre Voix



d'Eastman est varié et propose une diversité colorée qui explore plusieurs styles de musique. Le chœur produit deux concerts durant l'année, en décembre et en juin, plus des participations à des événements comme « Les Folies de minuit » au théâtre de Lac-Brome à Knowlton.

Le Chœur Libre Voix d'Eastman vous espère en grand nombre, persuadé que

vous vivrez une expérience personnelle des plus enrichissantes. Chanter rend heureux!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Cécile Allemand au 450 447-5992 ou par courriel à choeurlibrevoix@gmail.com.

Texte fourni par le
Chœur Libre Voix d'Eastman

Mélanie Savoie,
coordonnatrice en Loisirs et vie communautaire



Saviez-vous que...

Parcs et loisirs

On met le paquet pour vous faire bouger en 2025! En effet, l'année 2025 est prometteuse pour toutes sortes de projets: l'inauguration de la section sud du parc des Sports à côté du jardin communautaire — comprenant une balançoire universelle pouvant accueillir entre autres une personne en fauteuil roulant, deux terrains de pétanque, deux de shuffleboard et un jeu d'échecs géant qui sera inauguré à la Fête nationale du Québec! Pour ce qui est du parc Normand, un module de jeux pour enfants, deux terrains de tennis/pickleball, deux terrains de pétanque et un demi-terrain de basketball seront ajoutés d'ici l'automne 2025.

Étant donné que le terrain de balle n'est pratiquement plus exploité depuis la dernière saison en 2022, malgré des efforts vains de la Municipalité pour poursuivre en 2023, et qu'un investissement majeur est requis pour mettre le terrain aux normes actuelles (agrandissement, éclairage, surface, etc.), il a été décidé que cette surface subira un changement de vocation et par conséquent, les clôtures seront bientôt retirées. Pour le moment nous prévoyons qu'un sentier piétonnier y sera éventuellement aménagé permettant un accès direct vers la pharmacie et un terrain de volleyball sera de nouveau aménagé temporairement, le temps que la phase 4 du parc des Sports soit bien réfléchi de façon à répondre aux besoins de nos citoyens.



(Photo: Carillo Photo)



(Photo: Carillo Photo)



Connaissez-vous tous nos parcs municipaux et leurs commodités? Les voici:

- **Parc de la Grève:** lac d'Argent, rue de la Grève, stationnement rue Martin, mobilier urbain, toilette chimique;
- **Parc de Petite-Rivière:** lac d'Argent, chemin de Petite-Rivière, pas de stationnement, mobilier urbain;
- **Parc de Villebois:** rue Lambert, pas de stationnement, modules de jeux pour enfants, mobilier urbain;
- **Parc des Sports:** rue des Pins, stationnement, terrains de pétanque/shuffleboard/soccer/tennis, modules de jeux pour enfants, patinoire avec 6 terrains de pickleball et 2 paniers de basketball, jeux d'eau, table de ping-pong et de soccer sur table sous le préau, jardin communautaire, jeu d'échecs géant, mobilier urbain, toilettes;
- **Parc du Lac-d'Argent:** lac d'Argent, rue Martin, stationnement, mobilier urbain, toilette chimique;

- **Parc du Temps-Qui-Passe:** rue des Pins, stationnement au complexe Saint-Édouard, mobilier urbain;
- **Parc J-C Marc-Aurèle:** lac Parker, chemin de la Feuillade, stationnement, mobilier urbain, toilette chimique;
- **Parc Martin:** lac d'Argent, rue Martin, pas de stationnement, mobilier urbain;
- **Parc Normand:** chemin Normand, stationnement, terrain de tennis, jardin communautaire, toilette chimique, station de lavage.

Afin que l'harmonie demeure, nous vous prions de bien vouloir respecter les autres usagers, la réglementation des lieux et la quiétude du voisinage.

Mis à part le parc Missisquoi-Nord, vous pouvez explorer les sentiers dans le secteur du Vertendre (<https://eastman.quebec/loisirs-et-communautaire/plein-air-et-attraits/sentiers-et-pistes#-sentiers-du-vertendre>) ou le tout nouveau sentier des écoliers derrière l'école du Val-de-Grâce.

Économisez
en regroupant
vos assurances

Communiquez avec moi pour
des conseils personnalisés!

beneva

© Beneva inc. 2023. Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Linda Lapalme
Agente en assurance
de dommages*
819 780-3288
514 865-7312
assurancelindalapalme.com

* Pour le compte de Beneva inc., agence en assurance de dommages



**SPA
EASTMAN**

DEPUIS 1977



(Photo: Carillo Photo)



Des aménagements comestibles dans nos parcs

Saviez-vous que les parcs d'Eastman regorgent de petits fruits? Depuis quelques années, le Service des parcs et espaces verts intègre des arbres et arbustes fruitiers dans les aménagements paysagers. On peut y cueillir des bleuets, des camerises, des fraises, des amélanches, des groseilles, des cerises, et même du kiwi arctique!

Rendez-vous sur fallingfruit.org

Vous pouvez maintenant découvrir les emplacements des plants sur la plateforme Falling Fruit, une carte collaborative en ligne sur les récoltes urbaines. On y répertorie les espèces présentes et la saison de cueillette.

Une cueillette responsable

Tous les citoyen.ne.s sont invité.e.s à profiter de cette richesse collective de façon éthique. Voici quelques consignes pour votre cueillette estivale:

- Ne rien gaspiller: éviter de cueillir plus que ce qu'on peut consommer;
- Ne ramasser qu'une fraction (moins de 20 %) des spécimens présents;
- Récolter seulement la partie nécessaire (fruits, feuilles ou fleurs, par exemple) sans abîmer le reste de la plante.

Entente de loisirs avec Waterloo

Eastman a une entente avec la Ville de Waterloo afin de permettre à nos citoyens de profiter d'une offre complémentaire en loisirs. Les citoyens d'Eastman peuvent:

- S'inscrire à toutes les activités de loisirs de Waterloo, incluant des ateliers créatifs, des cours de musique et de théâtre, du baseball mineur, du hockey mineur, du tennis et des arts martiaux;
- Utiliser les infrastructures en place (aréna, terrains de tennis, pumptrack, etc.);
- Louer des embarcations à un tarif préférentiel à la plage municipale.

Activités en cours

Pickleball

Prendre note que les terrains sur la patinoire sont réservés exclusivement à l'Association Pickleball Eastman, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h. Si vous possédez raquette et balle, vous pouvez y aller à tout autre moment.

Volleyball

Une ligue amicale a lieu le lundi vers 19 h sur le terrain de balle du parc des Sports. Pour joindre le groupe : <https://www.facebook.com/groups/296795664496548>

Soccer Eastman

De rares places sont encore disponibles pour les jeunes de 4 à 8 ans, les séances ont lieu le mercredi. Une aide financière est possible pour une famille à faible revenu via le programme Accès-Loisirs : pour en profiter, écrivez à loisirs@eastman.quebec ou appelez au 450 297-3440, poste 130. Pour information : <https://eastman.quebec/loisirs-et-communaute/loisirs-et-culture/soccer>



Activités à venir

Fête nationale du Québec (lundi 23 juin)

Lors de cette grande célébration au parc des Sports ayant pour thème «Gens du pays», voici la chouette programmation qui vous est proposée :

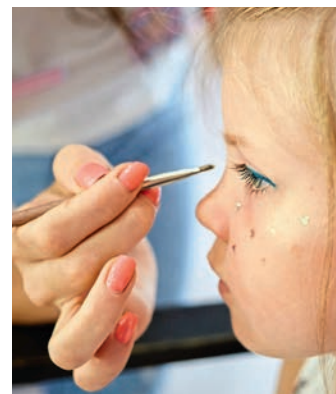
- 14 h :** Maquillage, initiation au cirque avec Damkko, jeux gonflables et autres jeux sur le terrain de balle;
- 14 h :** Tournoi d'échecs, de pétanque et de shuffleboard près du jardin communautaire;
- 14 h :** Initiation au patin à roulettes vintage avec Patinodrome sur la patinoire;
- 16 h :** Trio conteurs-musicien (conte québécois, conte autochtone et chansons québécoises), avec Steven SLAB, Luca Palladino et Frank Custeau;
- 17 h :** Bingo et micromagie;
- 19 h 30 :** Prestation musicale du groupe Sortie 106;
- 20 h 45 :** Spectacle de feu et de lumière avec Damkko;
- 21 h 15 :** Feu d'artifice et feu de joie;
- 21 h 30 :** DJ Raynald Nadeau.

Fête nationale du Québec

De plus, le service de nourriture et de boisson est assuré par le restaurant O'Dac Eastman.

N'oubliez pas de réserver votre repas (voir article en page 12)! Au plaisir de festoyer avec vous!

Pour information : <https://eastman.quebec/evenements/fetes-et-festivals/fete-nationale>



Activités à venir suite

Festi-Village

Cet événement sera de retour le 23 août avec des activités pour tous les goûts: soyez à l'affût pour la programmation! Pour information: <https://eastman.quebec/evenements/fetes-et-festivals/festi-village>

Camp de jour estival avec Air en Fête

Faites vite, quelques places sont encore disponibles! Tous les frais de garde sont admissibles à d'importants allègements fiscaux: consultez le calculateur (<https://bit.ly/3YV6Fgd>). De plus, une partie des frais peuvent être remboursés pour une famille à faible revenu via le Fonds Marché Tradition: pour en profiter, écrivez à loisirs@eastman.quebec ou appelez au 450 297-3440, poste 130. Pour information: aidigo.com/u/Air-en-fete-Z6/activities/session



Club Ados

La Municipalité d'Eastman rembourse 50 % de la surtaxe aux adolescents d'Eastman intéressés à s'inscrire au Club Ados de Magog, et ce, sur présentation des pièces justificatives requises. Pour information: <https://eastman.quebec/services/services-aux-citoyens/remboursement-de-la-surtaxe-magog>



(Photo: Carlie Photo)

Activités passées

Loisirs intermunicipaux

Malgré l'annulation de certains cours, il y a eu tout de même 269 inscriptions, à comparer 158 au printemps 2024. La période d'inscription pour l'automne va avoir lieu début septembre: nous sommes d'ailleurs à la recherche de personnes-ressources pour donner des cours ou ateliers ponctuellement ou hebdomadairement, particulièrement pour les 3-5 ans et les ados. Si intéressé, signifiez votre intérêt à loisirs@eastman.quebec et/ou passez ce message!



Pour information: <https://eastman.quebec/loisirs-et-communaute/loisirs-et-culture/loisirs-intermunicipaux>

Fête des bénévoles

La Municipalité d'Eastman a célébré la Fête des bénévoles le jeudi 24 avril lors d'un 5 à 7 où près de 80 personnes ont été honorées, dont Monique Benoit qui a reçu un hommage spécial pour sa grande implication au fil des ans à la Coop la Villa d'Argent. Comme toujours, le Club

La Missisquoise nous a bien accueillis en servant de délicieuses petites bouchées et du vin, alors que le duo Two of a Kind a charmé le public. Les gens ont chanté, dansé et grandement apprécié leur soirée!

Encore une fois, merci aux bénévoles pour leur implication vitale à notre communauté et au plaisir de se revoir l'an prochain!



En loisirs et vie communautaire, la Municipalité offre...

- Camp de jour, événements et soccer;
- Entente de loisirs avec Waterloo;
- Infrastructures (parcs, espaces verts, sentiers, pistes);
- Jardins communautaires au parc des Sports et parc Normand;
- Location d'infrastructures municipales et de matériel;
- Programme Accès-Loisirs pour les familles ou personnes à faible revenu;
- Loisirs intermunicipaux;
- Programme de remboursement de cartes annuelles de la SÉPAQ, des Sentiers de l'Estrie ou de Corridor appalachien;
- Programme de remboursement de la surtaxe pour des activités offertes à Magog;
- Programme de soutien financier de moins de 500 \$, aux organismes, pour un projet ponctuel.

Pour en savoir plus, visitez le <https://eastman.quebec/loisirs-et-communaute/vie-collective>

Afin d'être au courant des dernières informations, aimez la page Facebook facebook.com/loisirseastman. Si vous avez des commentaires ou suggestions à formuler, n'hésitez pas à en faire part à Mélanie au 450 297-3440, poste 130 ou à l'adresse courriel loisirs@eastman.quebec.

Jardiner ensemble : les avantages des jardins communautaires

La municipalité dispose de deux jardins communautaires: celui de la rue des Pins qui en est à sa cinquième année et celui du parc Normand qui entame sa troisième année.

Les jardiniers ont travaillé fort pour organiser et mettre en terre leurs semences et semis malgré la froidure de dame nature ce printemps.

Les gens nous demandent souvent pourquoi un jardin communautaire alors que nous avons tous, pour la plupart, de grands espaces dans notre cour! Être membre d'un jardin communautaire permet de multiples avantages tels que l'espace clôturé pour limiter la visite des

cervidés et des autres bêtes indésirables, les connaissances des jardiniers qui ont de l'expérience, la création d'un réseau d'entraide et l'aide de la Municipalité pour résoudre les problèmes rencontrés ou pour améliorer nos espaces.

Si vous désirez plus d'informations ou vous inscrire, vous pouvez appeler Mélanie Savoie 450 297-3440, poste 130) de la Municipalité d'Eastman ou communiquer par courriel avec Diane Joly (diane.joly02@outlook.com) qui se fera un plaisir de répondre à votre message.

En attendant la récolte, bonne saison!

Diane Joly

Texte fourni par Jardins communautaires

VIE COMMUNAUTAIRE



Le Frigo communautaire a besoin de vous pour accomplir sa mission!

La mission du Frigo communautaire

La mission du Frigo communautaire? Combattre l'insécurité alimentaire tout en réduisant le gaspillage.

Contribuez à notre mission par vos dons de canettes et bouteilles consignées! Vous pouvez laisser vos sacs sur notre galerie en tout temps ou les remettre à nos bénévoles sur les heures d'ouverture. Pour de plus grandes quantités, veuillez nous contacter.

Un grand **Merci** pour vos dons!

Pour faire un don*: www.frigoeastman.org

Service offert à tous.les: Un sac d'épicerie par famille. Aucune inscription nécessaire.

Adresse: 37, rue des Pins sud, Eastman (au parc Missisquoi-Nord)



Heures d'ouverture: Lundi et mercredi de 15h30 à 17h30 et jeudi de 16h à 17h30 (pain offert au congélateur extérieur en tout temps). La 1^{re} heure d'ouverture est consacrée aux familles en insécurité alimentaire.

Faire un don: En espèces, par transfert bancaire ou chèque. Dons de bouteilles, contenants consignés et canettes acceptés.

Jocelyne Nadeau, coordonnatrice aux opérations (offre de bénévolat) 819 574-3653

frigoeastman@gmail.com

<https://www.facebook.com/frigoeastman>

www.frigoeastman.org

**Le Frigo communautaire Eastman possède le statut officiel d'organisme de bienfaisance pouvant remettre des reçus d'impôt à ses donateurs. Un minimum de 20\$ est requis pour l'émission d'un reçu officiel. Un don mensuel est aussi accepté.*

Texte fourni par le
Frigo communautaire Eastman



Invitation à l'assemblée générale annuelle du Comité des usagers de Memphrémagog

Le Comité des usagers de Memphrémagog, comité veillant à ce que les droits des usagers de l'installation CSSS Memphrémagog soient respectés, vous invite à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **16 juin 2025, à 18 h 30** (salle du bonheur du CHSLD de Magog, 50, rue Saint-Patrice Est).

Des postes sont vacants au sein du Comité. Joignez-vous à une équipe qui a le respect des droits des usagers et des résidents à cœur. L'amélioration du système de santé et de services sociaux nous touche tous. Faites-le pour vous, pour vos proches, pour votre communauté! Pour en apprendre davantage sur le Comité des usagers, n'hésitez pas à communiquer avec nous: 819 843-2572, poste 2639, cusagers.mm@ssss.gouv.qc.ca.

Informations fournies par le Comité des usagers de Memphrémagog

**Toutes en plastique.
Toutes consignées.**





**CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DE LA MISSISSQUIO-NORD**
MISSISSQUIO NORTH VOLUNTEER CENTRE

Un nouveau visage pour soutenir le bénévolat dans la région

Le Centre d'action bénévole de la Mississquoi-Nord (CABMN) lance un projet pilote pour renforcer le maillage communautaire dans les municipalités de Bolton-Est, Eastman, Stukely-Sud et Saint-Étienne-de-Bolton.

Depuis peu, Anna Segal agit à titre de personne-ressource mandatée afin de susciter de l'intérêt pour l'inscription de bénévoles auprès du Service de coordination des bénévoles du CABMN. Mme Segal est présente chaque jeudi à l'hôtel de ville de Saint-Étienne-de-Bolton.

Les bénévoles qui seront recrutés pourront s'engager dans leur propre communauté, par exemple lors d'événements organisés par des organismes de leur municipalité. Par ailleurs, des bénévoles en provenance de chaque municipalité sont recherchés pour assurer le transport accompagné (service très en demande) dans la MRC Memphrémagog Ouest.

Pour que ce projet pilote soit un succès, l'appui de tous est nécessaire. Les citoyens et organismes sont donc invités à partager l'information et à contacter Anna Segal au a.segal@cabmn.org.

Informations fournies par le CABMN

Banque alimentaire Memphrémagog

Banque alimentaire Memphrémagog

Saviez-vous que la Banque alimentaire Memphrémagog (BAM) offre une aide alimentaire aux gens dans le besoin de toute la MRC de Memphrémagog? Parmi ses services, on trouve «la Dépense» qui redistribue des surplus alimentaires à toute personne qui se présente au 573, rue Sherbrooke à Magog, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à midi.

La BAM offre également des dépannages alimentaires grâce à son épicerie sociale disponible sur rendez-vous, ainsi que le programme «Départ canon» destiné à mieux subvenir aux besoins des jeunes enfants de 0 à 5 ans. Ce programme permet d'offrir deux distributions d'aide alimentaire par mois, dont un second panier comprenant des couches, du lait, des fruits, des légumes et des œufs au besoin.

Pour prendre rendez-vous pour un dépannage alimentaire, veuillez

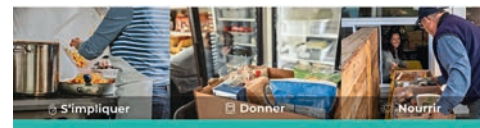
La faim vous guette?

Nous offrons une aide alimentaire dans les 17 municipalités de la MRC Memphrémagog.

Pour faire une demande: banquealimentaire.ca
(819) 868-4438, poste 1
info@banquealimentaire.ca



BANQUE
ALIMENTAIRE
Memphrémagog



communiquer au 819 868-4438 poste 1.

Vous souhaitez vous impliquer à la BAM comme bénévole ou donateur? Visitez <https://www.banquealimentaire.ca/> pour en savoir plus.

Texte fourni par la Banque alimentaire Memphrémagog



Nos événements

Brunchs

Le Club tient ses brunchs **tous les troisièmes dimanches du mois, de 10 h à 13 h**. Les dates à retenir sont :

- 15 juin;
- 20 juillet;
- 17 août;
- 14 septembre.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **15 juin à 13 h**, immédiatement après le brunch.

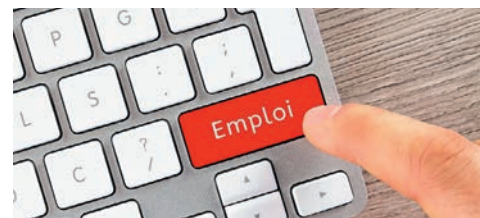
Si vous êtes intéressé.e, informez-vous à sentraines@gmail.com.

Activités

Le Club organise différentes activités physiques comme :

- Santé active pour les personnes à mobilité réduite;
- Mini-gym;
- Groupe de marche;
- Pickleball.

Les activités de mini-gym et de pickleball seront offertes pendant toute la période estivale.



Le Club La Missisquoise recrute

Le Club est à la recherche d'une personne pour en assumer la direction générale. Un emploi idéal pour une personne qui cherche à relever des défis et à joindre une équipe formidable de bénévoles engagés.

La description du poste de direction générale se trouve ici :

<https://1drv.ms/b/c/5413e576985ef0bd/Eew7PYvtYBZAutcnM5Qo5KsBG-hgrjdsPuVlxppe3PqVdQ?e=iuXbar>

Vous êtes intéressés? Faites parvenir votre CV avec une lettre qui motive votre candidature à secretariat@lamissisquoise.com **avant le 30 juin**.

Pour plus d'informations sur le Club, écrivez à l'adresse courriel infos@lamissisquoise.com.

Pour plus de détails sur les activités du club, consultez le site web lamissisquoise.com.

Informations fournies par le Club La Missisquoise

Il est temps d'inscrire votre enfant de 4 ans au programme Passe-Partout!

Le programme Passe-Partout est offert dans les établissements primaires du Centre de services scolaire des Sommets.

En quelques mots, Passe-Partout...

- C'est l'occasion de voir son enfant interagir et créer des liens avec ses nouveaux camarades;
- Ça permet de l'aider concrètement à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire;
- C'est une foule d'activités soutenues par des éducateurs et éducatrices passionnés;
- Mais c'est surtout de beaux moments de partage et de complicité entre un parent et son enfant.

De plus, le programme est entièrement gratuit!

Le CSSDS est présentement en période d'inscription, et ce, **jusqu'au**



30 septembre 2025. Faites vite! Les places sont limitées. Présentez-vous au secrétariat de l'école où vous désirez inscrire votre enfant.

Pour toutes les informations, rendez-vous sur le <https://www.cssds.gouv.qc.ca/prescolaire/>

Texte fourni par le Centre de services scolaire des Sommets

Montez à bord du Train des mots



Le Train des mots est bien plus qu'un organisme: c'est une lueur d'espoir pour toutes celles et tous ceux qui se sentent perdus face aux mots.

Notre mission est simple, mais essentielle: lutter contre l'analphabétisme et offrir à chacun la possibilité de s'appropriier la lecture et l'écriture.

Nous savons combien il peut être difficile d'oser franchir le pas lorsque les mots semblent hors d'atteinte. Mais nous croyons profondément que, avec du soutien et de l'accompagnement, chacun peut retrouver sa voix et sa confiance.

Nos ateliers sont des espaces bienveillants, où aucun jugement n'a sa place et où chaque personne avance selon son propre rythme. Nous offrons un soutien personnalisé, pour que, progressivement, vous puissiez reprendre votre envol.

Que vous rêviez de lire des histoires à vos enfants, de décrocher un nouvel emploi, ou simplement de savourer le plaisir de comprendre ce qui vous entoure, Le Train des mots est là pour cheminer avec vous.

Ne laissez plus les difficultés d'écriture ou de lecture freiner vos aspirations. Demander de l'aide est un acte de

courage et la première étape vers une vie plus libre, plus épanouissante.

Montez à bord du Train des mots et laissez votre aventure commencer.

Nos services sont gratuits, confidentiels et adaptés à vos besoins.

819 993-6193

info@letraindesmots.org

Texte fourni par Le Train des mots

VIE COMMUNAUTAIRE



Développez vos connaissances en informatique

Vous souhaitez améliorer vos compétences numériques? Vous avez besoin de soutien pour utiliser votre cellulaire, tablette ou ordinateur? Pierre Landry propose un soutien technologique gratuit, et ce, pour tous. Il détient une attestation de casier judiciaire vierge délivrée par la Sûreté du Québec, pour votre tranquillité d'esprit.

Pour plus d'informations, communiquez avec M. Landry au 514 441-6630 ou par courriel à pdnlandry@outlook.com.

Informations fournies par Pierre Landry

Coopérative de solidarité en habitation d'Eastman, Villa d'Argent

Nous prenons des inscriptions à longueur d'année pour nos logements de 3^{1/2} pièces chauffés, éclairés, accessibles (ascenseur) et à coût abordable.

Nous recherchons de futurs membres résidents de 65 ans et plus, autonomes et avec l'ouverture et la générosité pour partager la vie quotidienne en coopérative au sein de notre petite communauté de 18 personnes.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre, nous vous rappellerons dans les meilleurs délais possibles.

Monique Benoit et Jean Clairoux pour le comité de sélection et d'intégration des nouveaux membres

Pour information: 450 297-1017

Texte fourni par la Villa d'Argent





La Coop Santé Eastman : une croissance soutenue au service de la communauté

La Coop Santé Eastman et les environs a conclu, lors de son assemblée générale annuelle de juin dernier, un autre exercice sous le signe de la croissance avec ses plus de 3000 membres.

Grâce à l'engagement citoyen de ses membres et de ses partenaires, la possibilité de consulter une infirmière ou un médecin et d'avoir accès à une clinique de prélèvements et de vaccination à proximité de chez soi est une réalité digne de fierté.

Fidèle à sa mission de santé globale, l'équipe de la Coop Santé poursuit sa collaboration avec divers professionnels de la santé et investit en prévention.

À cet effet, quinze (15) ateliers sur les saines habitudes de vie et la prévention des maladies chroniques ont été offerts aux membres et à la population des municipalités partenaires.

La croissance de la Coop Santé a suscité des réflexions de la part des administrateurs sur le développement à privilégier pour notre organisation. Une des priorités retenues a été celle d'agrandir nos locaux actuels en concertation avec la Municipalité d'Eastman.

Ce projet permettra de consolider les assises de la Coop, d'accueillir de nouveaux médecins et d'investir dans les

services infirmiers. Le financement du projet sera certainement un des enjeux centraux qui fera appel à la solidarité pour sa réalisation.

Avec notre équipe dédiée à votre santé et un conseil d'administration dynamique, c'est avec confiance que nous abordons les prochains mois.

Georges Boissé, président du conseil d'administration

Le rapport annuel 2025 de la Coop Santé est disponible sur notre site internet à www.coopsanteeastman.com.

Texte fourni par la Coop Santé Eastman

Chronique santé et bien-être du Spa Eastman

Et si la mémoire était un art de vivre ?

Nous avons tendance à croire que la mémoire décline avec l'âge, comme une fatalité. Comme si oublier, chercher ses mots ou perdre le fil d'une conversation faisait simplement partie du « cours des choses ». Pourtant, de plus en plus de recherches nous montrent qu'il est possible d'agir concrètement pour préserver — et même améliorer — nos fonctions mentales.

Et si notre mémoire dépendait moins de notre âge... que de notre manière de vivre ?

La mémoire : un reflet de notre mode de vie

Notre mémoire ne fonctionne pas en vase clos. Elle est intimement liée à notre hygiène de vie, à nos émotions, à notre environnement. Un sommeil réparateur, une alimentation nourrissante, une activité

physique régulière, une bonne gestion du stress... Tous ces éléments influencent directement notre clarté mentale et notre capacité à nous souvenir.

C'est d'ailleurs ce que met en lumière le Protocole Bredesen, une approche innovante, développée par le neurologue Dr Dale Bredesen. Ce protocole repose sur l'idée que la mémoire peut être soutenue — et même restaurée — en agissant sur une multitude de facteurs liés au mode de vie.

5 habitudes simples pour entretenir sa mémoire au quotidien

- Stimuler l'odorat ;
- Soigner son sommeil ;
- Réduire l'exposition aux polluants ;
- Apaiser la pollution sonore ;
- Activer ses 5 sens.

Cet article a été rédigé par Patricia Spaans, coach spécialisée en mémoire et longévité, en collaboration avec le Spa Eastman, où elle anime la retraite *Les 20 essentiels de la mémoire et longévité en action*.

Texte fourni par le Spa Eastman





Marie-Noëlle Fontaine

Kinésiologue en communauté à Eastman et
Move50plus de Sercovie



Travailler son équilibre : plus tôt, ou trop tard ?

Lorsqu'on parle de perte d'équilibre, rares sont les personnes qui se sentiront concernées jusqu'à ce que survienne leur première chute, et même là... Une chute c'est insidieux, accidentel, occasionnel... vraiment ?

On attend souvent trop longtemps avant d'agir et malheureusement, le manque à gagner est pour plusieurs décourageant, voire même impossible à rattraper.

Les personnes vivant seules ont 3 fois plus de chances de se blesser par chute que ceux qui habitent avec quelqu'un. Parmi les victimes de chutes, 8 sur 10 sont des femmes. Les blessures par chute latérale sont directement responsables de 95 % de toutes les fractures de la



hanche, et 50 % des chutes menant à une hospitalisation découlent d'une chute survenue à domicile. Si ces informations seules ne vous suffisent, sachez que près de 20 % des personnes de 75 ans et plus meurent dans l'année qui suit une chute.

C'est pourquoi aujourd'hui, je tiens à vous dire ceci : n'attendez pas de tomber avant de travailler votre équilibre ! Nous

devons conserver nos acquis : notre force, notre vitesse de réaction, notre masse musculaire et notre puissance musculaire afin d'éviter les chutes. C'est nécessaire à notre autonomie à long terme ! C'est dans la jeune cinquantaine que tout de joue ! Sans exercices spécifiques ou activités physiques sollicitant les qualités nécessaires au maintien de l'équilibre, nos aptitudes à conserver l'équilibre statique ou dynamique lors de mouvements brusques ou accidentels diminuent drastiquement.

Pour toutes ces raisons, je suis très heureuse de vous informer sur le nouveau programme MOVE En Équilibre de MOVE50plus, une plateforme d'exercices en ligne 100 % gratuite. Nous avons collaboré avec l'Université du Nouveau-Brunswick, le Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke, la Chaire de recherche pour un vieillissement en santé JL Gravel, B Breton et le Sercovie !

Move En Équilibre propose 12 séances d'exercices, réparties en 3 blocs de 4 niveaux chacun, vous permettant de commencer le programme une étape à la fois, selon le niveau convenant à votre capacité physique.

Conçu afin d'améliorer votre équilibre, ce programme est basé sur les dernières recommandations en matière d'activité physique visant la prévention des chutes et applique des concepts soutenus par plusieurs études scientifiques afin de maximiser ses effets.

Vous y trouverez la combinaison d'exercices optimale incluant la flexibilité, des activités d'équilibre et de renforcement musculaire. Essayez-le !

<https://move50plus.ca/move-en-equilibre/>

Texte fourni par Marie-Noëlle Fontaine



Pour plus d'informations, contactez-moi par courriel au mnfkinesiologue@gmail.com.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR À EASTMAN

	14 juin, 10 h à 13 h	Ouverture du Marché public (Atelier avec GUEPE, musique et maquillage), rue des Pins (voir article page 11)
	15 juin, 10 h à 13 h	Brunch du Club La Missisquoise
	15 juin, 13 h	Assemblée générale annuelle du Club La Missisquoise (voir article page 24)
	16 juin, 18 h 30	Assemblée générale annuelle du Comité des usagers de Memphrémagog (voir article page 23)
	21 juin, 10 h à 13 h	Le Marché public s'anime! (Micro ouvert avec Marie-Ève Lejour), rue des Pins
	23 juin, dès 14 h	Fête nationale du Québec, parc des Sports (voir article page 21)
	28 juin, 10 h à 13 h	Le Marché public s'anime! (Marmite Swing – jazz, swing et ragtime), rue des Pins
	28 au 30 juin	Ventes de garage autorisées
	2 juillet, 19 h 30	Concert gratuit d'Orford sur la route, complexe Saint-Édouard
	7 juillet, 19 h 30	Séance du conseil, salle du conseil, hôtel de ville
	11 juillet, dès 18 h	Souper spectacle avec D'Jef en trio, Restaurant O'Dac (voir article page 12)
	19 juillet, 10 h à 13 h	Le Marché public s'anime! (Josie et Chris – répertoire musique pop, guitare, violoncelle et voix), rue des Pins
	20 juillet, 10 h à 13 h	Brunch du Club La Missisquoise
	22 juillet	3 ^e versement de taxes municipales
	29 juillet, 13 h 30 à 19 h 30	Collecte de sang d'Héma-Québec, Club La Missisquoise (voir article page 7)
	2 août, 10 h à 13 h	Le Marché public s'anime (fête interculturelle, musique du monde avec Luis Meija et invité.e.s, concours de cuisine), rue des Pins
	4 août, 19 h 30	Séance du conseil, salle du conseil, hôtel de ville
	6 au 9 août	SAMAJAN Vous êtes les Show, Théâtre La Marjolaine (voir article page 19)
	14 août jusqu'au 7 septembre	Sentier Portage des mots, stationnement possible au Théâtre La Marjolaine et au 4, 9 ^e Rue (places limitées) (voir article page 15)
	17 août, 10 h à 13 h	Brunch du Club La Missisquoise
	23 août, heure à confirmer	Virée-Vélo, parc du Temps-Qui-Passe
	23 août, heures à confirmer	Festi-Village, détails à venir
	30 août, 10 h 30 à 11 h 15	Heure du conte jeunesse, bibliothèque Danielle-Simard
	30 août au 1^{er} septembre	Ventes de garage autorisées
	2 septembre, 19 h 30	Séance du conseil, salle du conseil, hôtel de ville
	6 septembre, dès 18 h	Soirée slam avec MC June et slam en libre expression, Restaurant O'Dac (voir article page 12)
	14 septembre, 10 h à 13 h	Brunch du Club La Missisquoise
	20 septembre, 8 h à 14 h	Écocentre mobile, 25, rue Missisquoi

Il y a de l'action à Eastman. Consultez ce calendrier pour ne rien manquer!

Vous désirez afficher vos événements dans les prochains bulletins municipaux?

Contactez Isabelle Rodrigue, coordonnatrice aux communications : : communication@eastman.quebec

TÉLÉPHONES D'URGENCE

FEU - AMBULANCE - URGENCE: 911 **SERVICE DE POLICE:** Sûreté du Québec 819 564-1212 ou *4141 (sur cellulaire)

ÉCHEC AU CRIME: 1 800 711-1800 **SIGNALER OISEAU, RATON, MOUFETTE OU RENARD MALADE OU MORT:** 1 877 346-6763

ANIMAL FRAPPÉ: sur les routes 112, 245 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

MUNICIPALITÉ D'EASTMAN

160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) JOE 1PO

 450 297-3440

 info@eastman.quebec

 www.eastman.quebec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

